

L'agglomération vous aide, sur le plan technique comme financier, dans les démarches de rénovation de votre logement.

Je rénove mon logement

Mise à jour le 16 octobre
2020

Le plan d'aides de l'Agglo

Saint-Brieuc Armor Agglomération vous conseille et vous accompagne pendant toute la durée de votre projet de rénovation de logement. Un logement rénové, c'est le confort pour vous et le développement de l'économie pour notre territoire !

Qui peut en bénéficier?

Ce dispositif d'aides s'adresse aux ménages qui habitent ou louent un logement sur l'une des 32 communes de Saint-Brieuc Armor Agglomération et qui :

- souffrent de froid dans leur logement et/ou ont des difficultés à payer leur facture d'énergie (plus d'infos sur notre [rubrique eau énergie](#)),
- souhaitent faire des travaux dans leur logement,
- souhaitent investir et mettre en location leur logement en tant que résidence principale,
- souhaitent adapter leur logement au handicap et/ou à la vieillesse.

Les bénéficiaires sont accompagnés tout au long de leur projet par les conseillers de l'Espace Info Habitat. Une réponse personnalisée leur sera délivrée en fonction de leur demande.

Témoignages

Contact

Pour toute demande n'hésitez pas à contacter l'équipe de l'Espace Info Habitat.

Par téléphone au **02 96 77 30 70** ou via le

[formulaire en ligne](#)

Pour répondre au mieux à vos questions, n'hésitez pas à vous munir de votre dernier avis d'imposition.

